

Déclaration de la politique qualité de la direction

Depuis sa création en 1991, airmotec cherche constamment à améliorer la qualité de ses analyseurs afin de répondre au mieux aux besoins de ses clients, notamment les sociétés et universités en charge de l'analyse en continu de l'air ambiant, ou de la surveillance de gaz. Cette orientation se traduit par l'obtention de plusieurs certifications des analyseurs.

- Certification TUV en Allemagne en 1996 (BTEX)
- CNR en Italie en 2006 et 2007
- PA en Chine en 2010
- MCERTS (Certificats n° Sira MC130231/00 et Sira MC130230/00) au Royaume-Uni en 2013 selon l'EN 14662-3, norme pour la mesure de la concentration en benzène dans l'air ambiant.

Lors de la certification MCERTS,

- le NPL (National Physical Laboratory) a contrôlé airmotec sur les tests laboratoire et terrain réalisés selon la norme EN 14662-3
- le SIRA a réalisé un audit du système qualité de la société pour le procédé de fabrication des appareils selon la norme EN 15267-2 :2009 (Qualité de l'air - Certification des systèmes de mesurage automatisés: Evaluation initiale du système de gestion de la qualité des fabricants d'AMS et surveillance après certification du procédé de fabrication).

L'obtention de ces certifications permet à airmotec d'être reconnu comme un expert en analyse de gaz. airmotec est d'ailleurs membre de la communauté BpiFrance Excellence depuis 2011 (anciennement OSEO Excellence), réseau qui rassemble des entreprises innovantes en pleine croissance.

Ce choix stratégique d'une politique qualité est la garantie du savoir-faire et de la qualité des services fournis par airmotec vis-à-vis de ses clients et fournisseurs.

Dans le but de répondre à des clients de plus en plus exigeants et de conquérir de nouveaux marchés, la direction d'airmotec s'engage à appliquer et à respecter un système de management qualité dans le cadre des exigences réglementaires depuis Janvier 2013.

L'ensemble du personnel d'airmotec est impliqué dans l'organisation du système qualité conformément aux exigences relatives au management présentées dans la norme ISO 9001. Cette implication consiste à participer à la rédaction, à l'application et à l'amélioration de procédures et modes opératoires.

Des revues de direction effectuées tous les ans permettent de réaliser un bilan de la progression et de l'amélioration du système de qualité mis en place.

Par ailleurs, les activités d'étalonnage réalisées au sein du laboratoire contrôle qualité sont amenées à être accréditées COFRAC selon la norme ISO 17025:2005. Cette accréditation garantit aux clients la maîtrise, la fiabilité et la qualité des travaux d'étalonnage.

Dans un premier temps, l'étalonnage concernera les analyseurs de composés organiques volatils en prenant comme référent le benzène. Dans un second temps, l'étalonnage portera sur les analyseurs de composés soufrés.

Je nomme le responsable du service analytique représentant de la direction. Il me rendra compte du fonctionnement du système qualité et de tout besoin d'amélioration.

Je tiens à affirmer ma volonté d'amélioration continue de la qualité aussi bien-vis-à-vis de mes clients que de mes fournisseurs.

Pour cela, je m'engage à attribuer les moyens financiers et matériels ainsi que le personnel nécessaire à la mise en place du système qualité.

A Saint-Antoine, le 7 Novembre 2013

Franck AMIET, Président

